

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

Communiqué de presse

Mamoudzou, le vendredi 27 mai 2022

Le Président Ben Issa Ousseni félicite la ministre des Outre-Mer et formule des vœux de réussite pour Mayotte

Dans un courrier qu'il adresse à Yael BRAUN- PIVET, Ministre des Outre-Mer, le président du Conseil départemental Ben Issa OUSSENI lui renouvelle ses félicitations les plus sincères et ses vœux de réussite « pour sa nomination au Ministère des Outre-Mer, des vœux formulés de vive voix lors de la visioconférence que nous avons tenue le mardi 24 mai. Je vous remercie de l'écoute attentive que vous nous avez consacrée » indique-t-il suite à cette visioconférence.

« Nous sommes, par ailleurs, très sensibles aux premières déclarations dans lesquelles vous avez évoqué le plus beau des Ministères » écrit-il « et à l'investissement qui semble être le vôtre. A la présidence de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale, vous étiez venue à Mayotte pour un déplacement en 2018, au terme duquel vous indiquiez à l'époque : « la France a une responsabilité particulière. À l'évidence Paris s'est trop souvent contenté d'administrer Mayotte, sans vision d'ensemble, ne changeant rien, n'apportant rien. » Les choses ont, bien sûr, vocation à changer » rappelle-t-il dans sa lettre.

« Par ce courrier, souligne Ben Issa Ousseni, je souhaite donc établir avec vous une « première » prise de contact et vous dire, bien sûr, ma disponibilité à venir vous rencontrer pour un tour d'horizon supplémentaire des nombreux dossiers qui concernent Mayotte. Au-delà de la période de campagne électorale, les urgences sont telles que nous devons avancer sans tarder sur ces dossiers et les élu(e)s de Mayotte savent – par-delà les appartenances – travailler ensemble pour l'intérêt du territoire et de la population » indique-t-il.

Le chef de l'exécutif joint à son envoi deux documents stratégiques susceptibles de contribuer à sa prise de connaissance du territoire aujourd'hui :

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00
www.cg976.fr / www.cd976.fr

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

Communiqué de presse

Mamoudzou, le vendredi 27 mai 2022

la contribution départementale au « projet de loi Mayotte »; le plan de mandature adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale.

« Le Conseil départemental de Mayotte peut contribuer à rassembler, pour les intérêts de sa population, les élu(e)s en vue de toute initiative, qu'il s'agisse d'une rencontre à Paris ou d'une visite ministérielle » conclue l'élu de Mayotte.

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00
www.cg976.fr / www.cd976.fr





Mamoudzou, le mardi 24 mai 2022

Le Président

Madame Yael BRAUN-PIVET
Ministre des Outre-Mer

Madame la Ministre,

Je souhaite, à travers ce courrier, vous renouveler mes félicitations les plus sincères et mes vœux de réussite pour votre nomination au Ministère des Outre-Mer, des vœux formulés de vive voix lors de la visioconférence que nous avons tenue ce mardi 24 mai. Je vous remercie de l'écoute attentive que vous nous avez consacrée. Nous sommes, par ailleurs, très sensibles aux premières déclarations dans lesquelles vous avez évoqué le plus beau des Ministères et à l'investissement qui semble être le vôtre. A la présidence de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale, vous étiez venue à Mayotte pour un déplacement en 2018, au terme duquel vous indiquiez à l'époque : *« la France a une responsabilité particulière. À l'évidence Paris s'est trop souvent contenté d'administrer Mayotte, sans vision d'ensemble, ne changeant rien, n'apportant rien. »* Les choses ont, bien sûr, vocation à changer.

Par ce courrier, je souhaite donc établir avec vous une « première » prise de contact et vous dire, bien sûr, ma disponibilité à venir vous rencontrer pour un tour d'horizon supplémentaire des nombreux dossiers qui concernent Mayotte. Au-delà de la période de campagne électorale, les urgences sont telles que nous devons avancer sans tarder sur ces dossiers et les élu(e)s de Mayotte savent – par-delà les appartenances – travailler ensemble pour l'intérêt du territoire et de la population.

Aussi, vous voudrez bien trouver ci-joint à cet envoi deux documents stratégiques susceptibles de contribuer à votre prise de connaissance du territoire aujourd'hui : la contribution départementale au « projet de loi Mayotte » ; le plan de mandature que nous avons adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale.

Le Conseil départemental de Mayotte peut contribuer à rassembler, pour les intérêts de sa population, les élu(e)s en vue de toute initiative, qu'il s'agisse d'une rencontre à Paris ou d'une visite ministérielle.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à ma démarche,

Demeurant à votre disposition pour plus amples échanges, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil
départemental de Mayotte**



Copie : Monsieur le Préfet de Mayotte